



Traité par :

Direction des écoles

Jacques Zufferey / ai

027 452 05 10 / jacques.zufferey@sierre.ch

**AUX PARENTS DES ÉLÈVES
DES CYCLES D'ORIENTATION
SIERROIS**

Sierre, le 14 juin 2022

Hôtel de Ville
Case postale 96
CH-3960 Sierre

Tél. 027 452 01 11
Fax 027 452 02 50
www.sierre.ch

Année scolaire 2022-2023

Inscription cantine scolaire et étude surveillée au CO de Sierre

Madame, Monsieur,

La Ville de Sierre offre la possibilité aux élèves des CO sierrois de prendre leur repas de midi à la cantine du CO de Goubing. Pour des raisons de sécurité et de responsabilité qui incombent à l'école, l'étude de midi est obligatoire pour les élèves inscrits à la cantine.

Les élèves du CO des Liddes se déplacent en bus et bénéficient d'un abonnement de transport gratuit. Le parcours de votre enfant, entre l'école et le lieu de la cantine, est sous la responsabilité parentale.

Cantine :

Dates : du 18 août 2022 au 16 juin 2023

Les repas seront servis de 11h50 à 12h30, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les menus proposés par des professionnels de l'Eldora SA portent le label "Fourchette verte" ¹.

Prix : CHF 12.00 par repas

La facturation des repas se fera chaque mois et le paiement devra avoir lieu dans les 30 jours. En cas de retard, l'élève pourrait être exclu de la cantine.

En cas d'absence de votre enfant, veuillez informer la direction des écoles par téléphone au 027 452 05 20 au plus tard le matin même avant 08h30, faute de quoi, le menu sera automatiquement facturé.

Etude surveillée :

Dates : du 18 août 2022 au 16 juin 2023

L'étude se déroule de 12h30 à 13h20, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Prix de l'étude pour l'année scolaire entière :

- Si inscrit 1x par semaine : CHF 110.00 par année (paiement en 2x 55.00)
- Si inscrit 2x par semaine : CHF 180.00 par année (paiement en 2x 90.00)
- Si inscrit 3x ou 4x par semaine : CHF 240.00 par année (paiement en 2x 120.00)

Cette facturation se fera en deux fois, en octobre et en février-mars et le paiement devra avoir lieu dans les 30 jours. En cas de retard, l'élève pourrait être exclu de l'étude.

En cas d'absence de votre enfant, veuillez informer la direction des écoles par téléphone au 027 452 05 20 au plus tard le matin même avant 08h30.

Afin de pouvoir s'organiser au mieux, le délai pour les inscriptions à la cantine et à l'étude surveillée est fixé au **mardi 9 août 2022.**

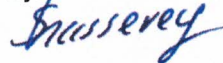
Toute demande de changement d'inscription devra être adressée par écrit à la direction des écoles (annelore.imoberdorf@sierre.ch).

Nous vous remercions de votre collaboration et vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Jacques Zufferey
Directeur des écoles



Suzanne Masserey
Adjointe de direction



¹ Informations complémentaires sur :

<https://www.sierre.ch/fr/cycle-orientation-9-11co-infos-formulaires-1594.html>